

POLE POSITION SUR VOS ACHATS 2023

DU 1^{ER} JUIN AU 31 JUILLET

**BOOSTEZ VOS ACHATS
ET RAFLEZ DES CADEAUX !**

1

Mes achats progressent

2

+ mon CA évolue par rapport au volume réalisé en juin et juillet 2022, **+ je gagne !**

3

Je choisis mon cadeau selon le niveau de progression atteint* (voir au verso de ce document)

*Important : une franchise de 2000 € HT sera mise à tous clients ayant un CA < 2000 € HT sur la période de juin à juillet 2022

OFFRE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS - Retrouvez le règlement complet sur [chausson.fr](https://www.chausson.fr)

chausson 

FAITES PROGRESSER VOS ACHATS ET REMPORTEZ DES CADEAUX !



1^{ER} TOUR
+ 2 000 € HT de progression



2 coffrets smartbox

Soif de sensations
1 expérience sportive pour 1 à 4 personnes
3750 activités

Rendez-vous gourmand
1 menu gourmand avec ou sans boissons pour 2 personnes
2300 restaurants

OU

1 carte Cadeau de TotalEnergies*

Carte d'un montant de 120 €



OU

3 000 POINTS TANDEM



2^E TOUR
+ 5 000 € HT de progression



2 coffrets smartbox

Dose d'adrénaline
1 expérience riche en adrénaline pour 1 à 4 personnes
9000 activités

Escapade délicieuse
1 nuit avec petit-déjeuner et dîner pour 2 personnes
1055 séjours

OU

2 cartes Cadeau de TotalEnergies*

Cartes d'un montant total de 210 € (100 € + 110 €)



OU

5 250 POINTS TANDEM



3^E TOUR
+ 10 000 € HT de progression



2 coffrets smartbox

Défi adréline
1 aventure à sensations pour 1 à 4 personnes
10100 activités

Week-end gourmand et Spa
1 nuit avec petit-déjeuner, 1 dîner et 1 séance de bien-être pour 2 personnes
690 séjours

OU

3 cartes Cadeau de TotalEnergies*

Cartes d'un montant total de 360 € (3x120 €)



OU

9 000 POINTS TANDEM



4^E TOUR
+ 20 000 € HT de progression



2 coffrets smartbox

Frissons et parachute
1 expérience d'exception pour 1 à 4 personnes
6100 expériences

Voyage gastronomique
1 nuit avec petit-déjeuner et dîner pour 2 personnes
170 séjours

OU

1 journée VIP sur une course du Championnat GT Séries FFSA
pour 2 personnes



OU

16 500 POINTS TANDEM

LES RÈGLES DE LA COURSE

Du 1^{er} juin au 31 juillet 2023, faites progresser votre chiffre d'affaires !

La progression de CA est calculée sur les achats réalisés du 1^{er} juin au 31 juillet 2023 par rapport aux achats réalisés sur la même période en 2022. Selon le niveau d'évolution, vous gagnerez un cadeau ou des points TANDEM selon le barème détaillé ci-dessus.

Une franchise de 2000 €HT sera mise à tous clients ayant un CA < 2000 € HT sur la période de juin à juillet 2022. Cette franchise servira de chiffre d'affaires de référence pour le calcul de la progression.

Le chiffre d'affaires sera calculé sur tous les produits à l'exception des achats d'étanchéité et thermique industrielles, du BPE, de l'outillage, des prestations de services (transport, consigne palette et SAV) et des produits assujettis aux règles de la loi EGalim qui sont exclus de cette opération.

Contactez vite votre commercial pour vous inscrire à l'opération !



Retrouvez le règlement complet et nos fournisseurs partenaires sur **chausson.fr**



* La carte Cadeau de TotalEnergies, valable 1 an, est acceptée pour le carburant et les services dans les stations TotalEnergies, Access et ELAN du réseau accepteur en France métropolitaine. Conditions d'utilisation et liste des stations qui acceptent la carte disponibles sur services.totalenergies.fr. L'énergie est notre avenir, économisons-la !
Les visuels et descriptifs des cadeaux ne sont pas contractuels. Pour tous les articles, en cas de rupture de stock, un produit similaire sera fourni en remplacement.
La participation à cette opération entraîne la pleine acceptation des modalités telles que décrites dans le règlement complet, consultable sur notre site www.chausson.fr.
CHAUSSON MATERIAUX - SAS au capital de 279 357 886,09 € - RCS Toulouse B528 648 892 - Siège social : 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN Cedex - SIREN 528 648 892 - APE 4673 A.
Ne pas jeter sur la voie publique.